



PRÉFET DU CHER

Direction départementale des Territoires du Cher

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Réunion de juin 2020 avec votes par correspondance

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers devait initialement se réunir le mardi 16 juin 2020. En raison de l'épidémie de Covid-19 et vu l'ordonnance du président de la République n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, une consultation par voie dématérialisée a été organisée.

Ainsi, chacun des membres devait informer le secrétariat de la CDPENAF de son vote par courriel à partir du 05/06/2020 et jusqu'au 16/06/2020.

Ont participé au vote par correspondance :

M. M. CUENOT, président de la commission et représentant M. le préfet du Cher
M. A. MILESI, représentant la DDT du Cher
M. J-C. MORIN, représentant le Conseil Départemental du Cher
M. D. MARCEL, représentant l'association des maires du Cher
M. J-C. ROUX, représentant la chambre d'agriculture du Cher
M. A. LESPAGNOL, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricole
Mme J. FLOQUET, représentant la confédération paysanne du Cher
M. X. CREPIN, représentant l'association des maires du Cher
M. D. de MONTALIVET, représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher
M. M. PAEPEGAEY, représentant la fédération des chasseurs du Cher
M. L. GIRAUD, représentant la chambre des notaires du Cher
M. A. FAVROT, représentant l'association Nature 18
M. E. LE MINTIER, représentant de la coordination rurale du Cher

Quorum : le quorum est atteint puisque 13 membres ont voté par correspondance

➤ Approbation du compte-rendu de la commission dématérialisée de mai 2020

Le compte-rendu est approuvé.

➤ **Dossiers soumis à saisine obligatoire :**

• **PC 018 209 20 30002**

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** EARL DE BROUSSE représentée par PETIT Arnaud
- **Lieu du projet :** lieu – dit : « Brousse » – 18200 – Saint Georges de Poisieux
- **Description du projet :** - **Projet A :** La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de matériel avec couverture panneaux photovoltaïques
- **Projet B :** La rénovation de la toiture d'un bâtiment de stockage de fourrage existant par la couverture du pan Sud Est en panneaux photovoltaïques

Résultat du vote

Projet A

Contre : 3

Abstention : 0

Pour : 10

Projet B

Contre : 3

Abstention : 0

Pour : 10

La commission a rendu un avis favorable à la majorité aux deux projets.

Motivation de l'avis : Recommande au demandeur une implantation plus proche des bâtiments du siège d'exploitation

PC 018 209 20 30003

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** EARL DU BOIS DIDIER représentée par Mme PETIT Aline
- **Lieu du projet :** lieu – dit : « Bois Didier » – 18200 – Saint Georges de Poisieux
- **Description du projet :** La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de fourrage avec couverture en panneaux photovoltaïques

Résultat du vote

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 12

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

PC 018 275 20 00002

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** Mme DEVILLE Annie
- **Lieu du projet :** lieu-dit « Le Font Carel » - 18600 – Vereaux
- **Description du projet :** la construction de deux bâtiments agricoles avec couverture panneaux photovoltaïques :
 - Projet 1 – Stabulation sur aire paillée pour bovins
 - Projet 2 – Stockage pour fourrage et matériel

Résultat du vote

Projet 1
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 13

Projet 2
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 13

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité aux deux projets.

PC 018 030 20 A0002

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** EARL DE RAINSON représentée par BAILLY Mickaël
- **Lieu du projet :** lieu – dit : « Rainson » – 18410 – Blancafort
- **Description du projet :** La construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation sur aire paillée avec couverture en panneaux photovoltaïques

Résultat du vote

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 13

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 225 20 30001

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** GAEC DES BORDS représenté par M. DURAND Sébastien
- **Lieu du projet :** lieu – dit : « Brande du Bois Conteault » – 18270 – Saint Maur
- **Description du projet :** La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de fourrage avec couverture en panneaux photovoltaïques (PROJET 1)

Résultat du vote

Contre : 1
Abstention : 1
Pour : 11

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

Motivation de l'avis : Une implantation plus proche des tunnels semble possible

PC 018 225 20 30002

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** GAEC DES BORDS représenté par M. DURAND Sébastien
- **Lieu du projet :** lieu – dit : « Brande du Bois Conteault » – 18270 – Saint Maur
- **Description du projet :** La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de fourrage avec couverture photovoltaïque (PROJET 2)

Résultat du vote

Contre : 4
Abstention : 1
Pour : 8

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

Motivation de l'avis : Recommande au demandeur une implantation plus proche des bâtiments du siège d'exploitation et moins centrale sur la parcelle 358

PC 018 256 20 L0002

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** GAEC DU COLOMBIER représenté par ROBLIN Eric
- **Lieu du projet :** lieu-dit « La Maison Lierre » – 18260 – SUBLIGNY
- **Description du projet :** Construction d'une unité de méthanisation agricole

Résultat du vote

Contre : 0
Abstention : 1
Pour : 12

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

Motivation de l'avis : Plusieurs membres souhaitent attirer l'attention du demandeur sur la nécessaire vigilance en raison de la proximité d'un cours d'eau classé en 1^{re} catégorie

Le président,



Maxime CUENOT